

Pour diffusion immédiate

Étude publique des fonds dédiés dans la comptabilité municipale

Montréal, le 26 septembre 2007 – La Commission du conseil d'agglomération sur les finances et l'administration tiendra une étude publique des fonds dédiés dans la comptabilité de la Ville de Montréal le mercredi 3 octobre prochain, à 19 h.

Dans le cadre de la réalisation de sa mission, la Ville de Montréal gère plusieurs fonds dédiés aux investissements, à la voirie, à l'eau ou encore au matériel roulant. L'étude publique permettra de mieux comprendre les objectifs, les aspects législatifs et réglementaires et les modalités de fonctionnement des divers fonds et d'en mesurer les avantages et les inconvénients dans le contexte actuel. Cette approche est-elle la meilleure pour Montréal? De nouveaux fonds devraient-ils être créés? Comment s'assurer d'une performance optimale des fonds au service de la population de l'agglomération de Montréal? Ces questions et d'autres seront soulevées lors de l'étude publique.

La commission désire recevoir les questions, commentaires et suggestions des citoyens sur ce sujet lors de l'assemblée publique qu'elle tiendra :

**le mercredi 3 octobre 2007, à 19 h
à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Montréal
au 275, rue Notre-Dame Est, (métro Champ-de-Mars)**

Au cours de cette assemblée, des responsables du Service des finances de la Ville de Montréal présenteront divers aspects liés à la gestion des fonds dans la comptabilité municipale montréalaise, présenteront les avantages et les inconvénients de cette approche et donneront un aperçu de ce qui est fait dans d'autres administrations publiques pour des situations semblables. Une période d'interventions des citoyens suivra cette présentation.

Un document de présentation est disponible pour consultation sur le site www.ville.montreal.qc.ca/commissions et à la Direction du greffe.

Les personnes qui désirent intervenir lors de l'assemblée publique sont priées de s'inscrire 30 minutes avant le début de l'assemblée ou par téléphone, en communiquant avec la Direction du greffe.

-30-

Renseignements : Direction du greffe
Comités et commissions du conseil
(514) 872-3770
commissions_greffe@ville.montreal.qc.ca